



LA CONTRIBUTION D'ARTHUM DANS LA PREPARATION DU CINQUIEME RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU SUR LE THEME "ENFANT ET CONFLIT ARME"

INTRODUCTION

Depuis l'année 2003, l'association Artistes pour l'Humanité (ArtHum) participe aux travaux de réflexion, recherche et analyse menés ou soumis au réseau INEE (Inter Agency Network for Education in Emergency) dont elle est membre.

En juin 2004, ArtHum a reçu une demande de participation adressée aux ONG, par le biais du Coordinateur de l'INEE, en collaboration avec l'UNESCO, en vue de contribuer à l'élaboration du 5^{ème} rapport du Secrétaire Générale du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la question "Enfant et conflit armé". Au sein d'ArtHum, ce travail a été exécuté par le Bureau Conseil-recherche-formation en gestion et transformation de conflit. Il s'est basé sur des réalités vécues dans les domaines de l'Education et la Protection de l'enfance affectée par la guerre en République Démocratique du Congo (RDC).

Parmi les sujets proposés, quatre ont le plus attiré l'attention du bureau, et cela en rapport avec le contexte social, politique et économique qui prévaut en RDC, et plus particulièrement dans la province du Sud-Kivu où se passe la majeure partie de d'interventions d'ArtHum en cette époque de regain de tension.

Les sujets en question sont les suivants:

- Réintégration et stigmatisation de l'enfant soldat
- Protection et Réhabilitation de l'enfant soldat
- Attention particulière aux besoins spécifiques des filles et leur stigmatisation
- Appui et ressources pour les structures de la société civile.

Le travail effectué sur les sujets ci haut mentionnés vise donc à éclairer l'opinion sur des réalités de terrain et proposer quelques pistes stratégiques de manière très brève.

1. REINTEGRATION ET STIGMATISATION DE L'ENFANT SOLDAT

Une approche communautaire intégrée, en termes de réintégration d'enfants soldats, pourrait mieux minimiser leur stigmatisation si les activités culturelles et artistiques étaient prises en considération en tant qu'une composante essentielle pour des interventions psychosociales.

Ces genres d'activités peuvent être lancées très tôt pendant la période de cantonnement (ou rassemblement et hébergement), en interconnexion et interaction avec les structures d'encadrement de la jeunesse se trouvant en dehors dudit cantonnement, afin qu'il n'y ait pas d'obstruction ou d'obstacle pour l'accommodation desdites activités ou leur continuité dans le processus de leur réintégration dans les communautés d'origine ou d'accueil.

Des équipes mixtes ou jointes issues de ces deux catégories d'enfants (ex-enfants soldats et les autres) devraient également tenir compte de l'âge et du sexe ainsi que le contexte culturel local et les aspects psychologiques particuliers aux ex-enfants soldats, en vue de mieux équilibrer le niveau de "conscientisation" des uns et des autres en rapport avec la sélection des activités prioritaires à développer.

Dans cette perspective, les acteurs sur terrain doivent servir de lanterne au sujet de leurs différences d'approche et construire une compréhension mutuelle pour que la collaboration ne se transforme pas en un cycle de compétition ; d'où, le boycottage d'idées et actions des uns par les autres et vice-versa. Ce comportement endommage incontestablement le climat de collaboration et la confiance entre les acteurs sociaux au cours du processus de réintégration.

2. PROTECTION ET REHABILITATION DE L'ENFANT SOLDAT

Les activités de protection et réhabilitation de l'enfant sont sujets à plusieurs sortes de défis auxquels les intervenants font face dans n'importe quel programme lié au processus de paix et de reconstruction.

En tant qu'artisan de paix, de par l'expérience et pour avoir travaillé au sein de réseaux de "synergie" qui traitent du conflit dans la Région des Grands Lacs en Afrique pendant plus de 6 ans, nous regrettons le fait de n'avoir pas trouvé assez d'initiatives qui développent des stratégies de durabilité pour les ex-enfants soldats sur terrain, et plus particulièrement en République Démocratique du Congo, en vue de prévenir leur re-recrutement.

Les donateurs auraient voulu une alternative viable à la vie militaire, mais les interférences d'ONG internationales "intermédiaires" (agissant entre les donateurs et les communautés en besoin d'aide), dans la plupart des cas, donne l'impression de récupérer les initiatives et activités de secours à leurs causes. Ceci conduit et contribue vraisemblablement au regain des tensions au sein des communautés et structures locales.

3. ATTENTION PARTICULIAIRE AUX BESOINS SPECIFIQUES DES FILLES ET LEUR STIGMATISATION

La croissance des filles diffère de celle des garçons. Physiquement, quand les filles se rendent compte de leur début d'évolution (développement) corporelle vers la corpulence féminine en bonne et due forme, surtout entre 11 et 15 ans, elle deviennent plus curieuses pour découvrir des réalités sexuelles et adoptent de nouvelles attitudes qui peuvent être comprises comme un besoin d'association ou d'amitié d'un côté, et un besoin de "faire ...à leur manière" ou d'intimité de l'autre côté.

Dans une situation de guerre durable, après avoir perdu des années en déplacement forcé par les violences ou en asile, les filles ne se sentent pas confortables à intégrer des classes de bas niveau telles que celles de l'école primaire, et cela est dû à leur morphologie et besoin de "surcompensation". La surcompensation est une réaction psychologique normale. Mais elle peut constituer un obstacle si les éducateurs et d'autres acteurs sociaux n'accordent pas une attention particulière aux besoins spécifiques et psychologiques des filles.

Aussi, n'y a-t-il pas de doute que l'apprentissage de métiers est la plus indiquée pour les filles ex-combattantes et celles ayant un handicap. Mais nous devrions une fois de plus insister sur l'insertion d'activités culturelles et artistiques pour ces groupes. Ces activités devraient être exécutées en association/collaboration avec les non-ex-combattantes, par exemple les filles sans enfants et les sans handicap, tout en y joignant les garçons si possible. Notre expérience à travailler avec les jeunes en milieu de conflit, à travers le programme " Soutien aux Initiatives de Paix" (SIP) au sein de notre organisation Artistes pour l'Humanité (ArtHum), nous fait croire qu'en faisant cela nous convergerions aux résultats escomptés.

Pour de plus amples informations sur nos activités, veuillez visiter notre Site Internet : <http://www.romero-online.com/respect/arthur/index.shtml> .

4. APPUI ET RESSOURCES POUR LES STRUCTURES DE LA SOCIETE CIVILE

De par notre expérience encore, nous pouvons confirmer que les structures locales jouent un rôle important dans le processus de paix et de reconstruction, par le fait de connaître avec détail la chronologie des faits liés au conflit et d'avoir le maximum de chance d'être alerté concernant le regain de tension au regard de signes de temps dans leurs milieux respectifs. Ainsi, même si les acteurs locaux ne sont pas neutres, ou tout à fait impartiaux à cause de leurs appartenances et penchants individuels ainsi que l'implication (de près ou de loin) de leurs communautés au conflit, ils savent souvent à quels de consensus et genre d'activités peuvent converger les parties en conflits avec une approche d'intérêt mutuel.

Les structures de la société civile n'ignorent donc pas le bien-fondé de l'inter complémentarité, l'interdépendance et l'interaction entre les communautés ou les groupes de revendications tant socioculturelles que politico-militaires en confrontation ou affrontement. C'est même pour cette raison que tout processus "post-conflituel" en rapport avec les ex-combattants, tel que l'identification, le rassemblement, le désarmement, la démobilisation et la réintégration d'enfants soldats, devrait mettre en contribution le pouvoir potentiel des locaux sur les groupes armés, parce que lesdits locaux ont en quelque sorte des personnes de contact, voire des familiers parmi les faiseurs d'opinion politico-militaires, les commandants ou les seigneurs de guerre.

En République Démocratique du Congo, dans la province du Sud-Kivu en particulier, les organisations internationales ont jusque là échoué en rapport avec le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Sachant qu'il s'agit bien entendu d'un processus, la raison de cet échec est également et principalement conséquente à la question en rapport avec l'implication ou non des meneurs d'opinions locales. La non prise en compte de structures locales ayant l'ambition de contribuer dans ces activités particulières ne peut que retarder le processus et gaspiller les ressources des intervenants extérieurs. Il existe bien d'associations locales qui ont circonscrit l'identification, le désarmement, la démobilisation, le cantonnement (y compris l'apprentissage de métiers) et la réintégration sociale dans leurs prévisions d'activités. Malheureusement, elles ne sont pas proprement appuyées. Parfois elles ne sont même pas consultées.

Une autre chose est dangereuse, selon une observation faite et des indignations constatées dans le partenariat entre la société civile du Sud-Kivu en RDC et les intervenants extérieurs. C'est le favoritisme manifeste envers des associations initiées par des acteurs ressortissants d'une « ethnie particulière », auxquelles plus de ressources financières auraient été accordées durant bien d'années, pendant que des organisations tenues par des personnalités issues d'autres tribus congolaises n'en ont vraiment pas bénéficiées pour des initiatives similaires, et ceci tout simplement parce que lesdites personnalités et leurs initiatives (défavorisées) ont été perçues suivant une analogie avec le contexte rwandais et burundais (alors qu'en RDC le contexte socioculturel ne peut être vu sous une base ethnique avec plus de 400 tribus en brassage), bref elles ont tout simplement été discriminées.

Dans le Kivu et partant donc de certaines considérations erronées et sentiments implantés dans le subconscient des intervenants extérieurs/internationaux, bien de projets conçus par des groupes non-rwandophones ont souvent été contraints de "faire la queue derrière" et ont longtemps demeuré sous la dépendance de celles initiées par les rwandophones (favorisés). Dans le cas contraire, les non-rwandophones n'ont pu avoir un "droit au chapitre". Une situation pareille ne peut perdurer sans créer des mécontentements et sentiments d'humiliation, ces dernières étant en plus un facteur redoutable contribuant au déclenchement, à la continuité ou à l'aggravation des conflits, voire de la violence aussi bien verbale, structurelle que physique.

En plus, il y a eu des allégations à l'égard des organisations d'obédience des favorisés, accusées de mener des activités politiciennes sous la couverture d'actions humanitaires. D'autres allégations sont même allées plus loin, en les impliquant dans le trafic d'armes pour appuyer des dissidences armées et milices ethniques apparentées. Par ailleurs, tout le monde a suivi comment le processus de paix était déstabilisé en République Démocratique du Congo depuis le début de l'année (2004) jusqu'à la fin du deuxième trimestre. Du point de vue de plusieurs observateurs, ceci serait lié au soutien quasi unilatéral que d'intervenants extérieurs ont pu accordé, en priorité, à ce qui est considéré comme étant un "groupe minoritaire", l'opinion publique ne sachant pas très bien sur base de quel principe. Et même si le groupe favorisé puisse développer un caractère d'opresseur que tout observateur objectif qualifierait de "perpétuaire de violence", aussi bien sur le plan physique que structurelle, cela semble ne pas interpeller les consciences d'outre-mer.

La conséquence de n'avoir pas accès aux ressources pour la grande partie des structures vitales de la société civile et la culture égocentrique dont sont accusés la communauté Banyamulenge et d'autres groupes d'expression rwandophone peuvent expliquer le sursaut d'orgueil de la part de ces derniers, disent certains meneurs d'opinion dans le Kivu. C'est encore la même politique de soutien orienté vers une communauté particulière, en majeure partie, qui aurait causé des affrontements, la mort, le pillage, la destruction, des actes de violence et le déplacement de plus de 30.000 personnes au Rwanda, au Burundi et ailleurs au cours du deuxième trimestre de l'an 2004. Par conséquent et dans l'optique d'avoir une prévision rationnelle avec plus d'appuis et de ressources, la soi-disant "Politique pour la protection de la minorité" devrait être revue dans la Région des Grands Lacs en Afrique.

CONCLUSION

C'est bien entendu la participation des structures locales, dans l'identification de leurs problèmes et la définition des mécanismes pour la reconstruction (physique et psychosociale), qui pourra répondre aux attentes des communautés. Pour être efficaces et réalistes dans leurs interventions, les acteurs extérieurs devraient normalement se conformer ou s'adapter aux besoins réels exprimés sur terrain. Enfin, dans l'avenir les donateurs feront mieux de penser à la consultation « tous azimuts », en vue d'une inter complémentarité entre leurs émissaires et divers acteurs oeuvrant au sein des structures locales existantes dans la société civile telles que les notables et chefs coutumiers, les corporations des femmes, les chefs religieux, les encadreurs de la jeunesse... car plus souvent, lesdits donateurs ont été « pris en otage » dans leurs démarches d'assister ou de matérialiser leur volonté d'aider des communautés en détresse. Et les acteurs de cette prise en otage sont en premier lieu ces institutions internationales qui leur servent d'intermédiaires.

Fait à Uvira, le 25/06/2004

Pour ArtHum

Le Bureau Conseil